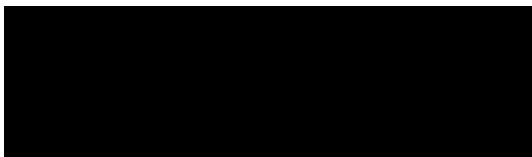


Direction générale des affaires institutionnelles
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 juillet 2023



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.124




Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 21 juin dernier, visant à obtenir les documents suivants :

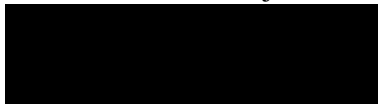
- Toute communication entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les établissements de santé et de services sociaux concernés sur le sujet de l'installation de caméras dans les chambres des patients dans les Maisons des Aînés;
- Le devis type fourni par le MSSS au sujet de l'achat de ces caméras par les établissements de santé et de services sociaux concernés.

Vous trouverez ci-joint les documents répondant au libellé de votre requête. Toutefois, certaines informations contenues dans ces documents ont été caviardées, soit parce qu'elles concernaient d'autres sujets qui ne sont pas en lien avec votre demande ou parce qu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être communiqués sans le consentement des personnes concernées, et ce, conformément aux articles 53 et 54 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 23-CR-00001-121